



# IKIYAGO

## C'INAMA NSHINGAMATEKA

29 octobre 2010



**BIMENSUEL D'INFORMATION ET D'OPINIONS**

**N° 23**



Discours prononcé par le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire d'octobre 2010

LIRE EN PAGE 2

Campagne du plaidoyer sur le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD 1) et l'importance du secteur agricole



LIRE EN PAGE 11

**La présente Législature respecte-t-elle le prescrit de la Constitution ?**

LIRE EN PAGE 5

**Mise en place des Commissions Permanentes et leurs Bureaux**

LIRE EN PAGE 5

**Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais**

LIRE EN PAGE 3

**Les écoliers du Burundi affichent de meilleurs scores en français et en mathématiques par rapport à leurs camarades de la sous-région**



LIRE EN PAGE 11

# IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

## Discours prononcé par le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire d'octobre 2010

**Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République ;**

**Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République ;**

**Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**

**Honorables Députés ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**

**Monsieur le Président de la Cour Suprême ;**

**Madame le Président de la Cour Constitutionnelle ;**

**Monsieur le Procureur Général de la République ;**

**Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**

**Monsieur le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**

**Mesdames et Messieurs les membres de la Force de Défense Nationale ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres de la Police Nationale ;**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des Formations politiques agréées ;**

**Messieurs les Membres des Confessions religieuses ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

C'est pour nous un insigne honneur et un grand plaisir de vous accueillir dans ce palais de Kigobe et de vous souhaiter la bienvenue dans ces cérémonies d'ouverture de la session parlementaire ordinaire d'octobre 2010. A cet égard, permettez-nous, au nom des autres membres du Bureau et en notre nom propre, de vous présenter nos sincères remerciements pour avoir répondu positivement à notre invitation. Votre présence parmi nous témoigne de l'intérêt que vous portez à cette Institution. La présente cérémonie d'ouverture de la session ordinaire d'octobre 2010 marque la fin des vacances parlementaires, mais aussi le début des travaux parlementaires. Les vacances parlementaires ont été marquées par d'importantes activités. Au niveau de la Communauté Est Africaine, il

s'est tenu ici à Kigobe, du 12 au 24 septembre 2010, la quatrième session de l'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est. Parmi les questions qui étaient inscrites à l'ordre du jour, il y avait, entre autres, des projets de lois relatifs à l'aviation civile, à l'administration publique et aux élections au sein des Etats partenaires de la communauté. En marge de cette quatrième session, l'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est a aussi organisé une réunion interactive avec les Députés et Sénateurs burundais centrée sur le fonctionnement des organes de la Communauté et les activités déjà réalisées.

Dans le domaine de la diplomatie parlementaire, les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ont représenté notre Institution dans des rencontres interparlementaires qui ont eu lieu en Afrique et en Europe. C'est ainsi que du 22 au 24 septembre 2010, une délégation conduite par le Président de l'Assemblée Nationale a participé à la Première Assemblée Plénière du Forum des Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs tenue à Khartoum au Soudan. Du 27 au 30 septembre 2010, une délégation conduite par l'Honorable Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a participé aux sessions de l'Assemblée Parlementaire ACP et de l'Assemblée Parlementaire paritaire ACP-Union Européenne, qui se sont tenues à Bruxelles en Belgique.

Du 14 au 15 septembre 2010, l'Honorable Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale a conduit une délégation qui s'est rendue à Bruxelles pour participer à une conférence de haut niveau consacrée au thème: «Union Européenne-Afrique : un partenariat pour le développement et la sécurité ». Du 15 au 17 septembre 2010, une délégation de l'Assemblée Nationale s'est rendue à Libreville au Gabon pour participer à un atelier sous-régional des Parlementaires de l'Afrique Centrale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et la gestion des processus électoraux.

Toujours sur le plan diplomatique, le Président de l'Assemblée Nationale a reçu en audience, le 15 septembre 2010, Son Excellence Joseph WEISS, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Burundi, ainsi que Son Excellence Yu Xuzhong, Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi, venus en visite de courtoisie.

Des descentes sur terrain ont également été effectuées. Il nous plaît de mentionner ici la présence, à Gitega le 21 septembre 2010, de l'Honorable Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale aux cérémonies de présentation du bilan des activités réalisées par le Projet Tubirengere de l'ONG THARS opérant dans la région des Grands Lacs. C'est un projet qui a été conçu suite aux nombreux problèmes psychosociaux provoqués par la guerre dans la région auxquels il faut essayer de trouver des solutions. Il est également important de signaler la descente sur terrain des Honorables Députés

de la circonscription de Bubanza. Ils ont collaboré avec l'administration et les responsables locaux de la police et de l'armée pour s'enquérir sur terrain de la situation sécuritaire qui prévaut aux environs des forêts naturelles de la Rukoko et de la Kibira. Nous saisissons cette occasion pour les en féliciter, car il s'agit d'une action exemplaire et encourageante pour la population.

**Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**

**Honorables Députés ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

La session qui s'ouvre aujourd'hui est très importante : nous aurons dès demain à mettre sur pied les Commissions permanentes et les Bureaux de ces Commissions. Ceci sera un préalable au commencement proprement dit des activités de cette nouvelle législature. Cette session est dite, par ailleurs, une session budgétaire. Elle est en effet consacrée, en grande partie à l'analyse et au vote de la loi budgétaire. Cette loi, on le sait, est très importante, dans la mesure où elle accorde à l'Etat les moyens nécessaires pour s'acquitter de ses missions. Pour cette raison, nous demandons au Gouvernement de nous envoyer, dans les délais les meilleurs, le projet de loi budgétaire pour l'exercice 2011 afin qu'il soit bien analysé par l'Assemblée nationale.

L'Assemblée Nationale a aussi, dans ses missions, le contrôle de l'exécution des dépenses allouées à l'Etat. Ainsi, au cours de cette session, nous nous pencherons sur le rapport de contrôle de l'exécution du Budget Général de l'Etat, exercice 2009 pour l'année budgétaire 2009. Nous saisissons cette opportunité pour demander à la Cour des Comptes d'apprêter à temps les documents y relatifs.

Au cours de cette session, l'Assemblée Nationale aura également à analyser et adopter les projets de lois envoyés par le Gouvernement. Ces projets de lois sont les suivants :

1. Le projet de loi portant système national de normalisation, métrologie, assurance de la qualité et essais ;
2. Le projet de loi portant règlement des comptes de la République pour l'exercice 2008 ;
3. Le projet de loi portant stratégie nationale de développement de la statistique au Burundi (SNDS- Burundi) 2010-2014 ;
4. Le projet de loi portant code des sociétés ;
5. Le projet de loi portant création de la commission nationale indépendante des droits de l'homme ;

*Suite à la page 4*

# Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais

**Audience accordée à l'Ambassadeur de la République Populaire d'Egypte au Burundi : une coopération de plus en plus active entre les deux pays**



Vendredi 08 octobre 2010, l'Ambassadeur de la République d'Egypte au Burundi, Monsieur Abdelmoneim Omar, a été reçu en audience par le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma. La visite du diplomate égyptien avait pour objectif de présenter la

lettre de félicitations du Président de l'Assemblée Populaire d'Egypte à l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale du Burundi pour sa reconduction à la tête de cette haute Institution. *Suite à la page 6*

**Audience au Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burundi**



Vendredi le 8 octobre 2010, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a accordé une audience à l'Ambassadeur Alain Darthenucq,

Chef de la Délégation de la Commission l'Union Européenne au Burundi. Le diplomate européen a annoncé que sa mission de quatre ans ayant pris fin, il était venu faire ses adieux.

L'Ambassadeur Alain Darthenucq a fait remarquer qu'à son arrivée, une certaine coopération existait déjà et il l'a redynamisée en s'occupant à la fois de la politique et de la coopération, qui sont complémentaires. Pour lui, quatre ans passés au Burundi constituent une très riche expérience.

S'agissant de la pauvreté, il a souligné que la situation n'a pas fondamentalement changé, mais que des progrès sont en train d'être

*Suite à la page 10*

**Audience accordée par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale à l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie au Burundi**



Vendredi 08 octobre 2010, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a reçu en audience le nouvel Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie au Burundi, Monsieur James Mwasi Nzagi.

Dans son mot introductif, l'Ambassadeur James Mwasi Nzagi a fait savoir à son hôte que sa visite s'inscrivait dans la logique de courtoisie et de félicitations au Président de l'Assemblée Nationale pour sa réélection à la députation et sa reconduction à la tête de l'Institution, une démonstration donc que l'Honorable Pie Ntavyohanyuma est capable de diriger à la satisfaction des Burundais.

*Suite à la page 8*

**Une délégation de l'Assemblée fédérale d'Allemagne a été reçue en audience par l'Honorable Président de l'Assemblée nationale**



Alors en visite de travail au Burundi du 10 au 14 octobre 2010, une délégation de l'Assemblée Fédérale d'Allemagne, le Bundestag, a été reçue en audience par le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma.

L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a reconnu que la

*Suite à la page 9*

# IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

## Discours prononcé par le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire d'octobre 2010

Suite de la page 2

6. Le projet de loi portant révision de la loi n°1/014 du 22/9/2003 portant missions, composition, organisation et fonctionnement de l'Observatoire National pour la prévention et l'éradication du génocide ; des crimes de guerre, des autres crimes contre l'humanité et de l'exclusion ;
7. Le projet de loi portant statut des anciens combattants ;
8. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi du protocole de la cour de justice de l'Union Africaine ;
9. Le projet de loi portant protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme ;
10. Le projet de loi portant exercice de la profession vétérinaire ;
11. Le projet de loi portant Révision du Code Foncier du Burundi.
12. Le Gouvernement a aussi envoyé à l'Assemblée nationale, pour examen, le document de vision « Burundi 2025 ».

L'analyse des projets de lois se fait essentiellement dans les Commissions Permanentes. Nous demandons aux membres du Gouvernement concernés par les différents projets de lois de se rendre disponibles lors des travaux en Commissions.

En ce qui concerne les Honorables Députés, il sera procédé au renforcement de leurs capacités par des séances intensives de formation et d'information, en vue de leur permettre de s'acquitter au mieux de leur mission.

### Honorables Députés et Chers collègues,

Nous ne doutons pas que vous donnerez le meilleur de vous-même au cours de la session qui commence aujourd'hui. Avec des idées diversifiées, peut-être différentes, mais constructives, montrons-nous capables de dialoguer, à travers un débat contradictoire, de tirer profit de notre complémentarité, pour bien étudier les lois, exercer le contrôle de l'action gouvernementale et participer ainsi à asseoir la bonne gouvernance dans notre pays. A travers l'accomplissement de notre mission dans ce Palais, montrons-nous capables d'empathie à l'égard de nos électeurs par rapport auquel nous aurons permanemment, tout au long de cette législature, le devoir de redevabilité.

**Excellences ;  
Honorables ;  
Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Nous ouvrons les travaux de cette session au moment où Son Excellence le Président de la République vient de rendre public le programme du Gouvernement pour ces cinq ans à venir. Dans son discours d'investiture pour le nouveau mandat, il a souligné sa

détermination à maintenir la paix et la sécurité et à lutter contre la corruption et les malversations économiques.

Concernant la paix et la sécurité, Son Excellence le Président de la République a lancé un vibrant appel au peuple burundais, à maintenir et à consolider la paix et la sécurité et à rester toujours solidaires et unis, car, a-t-il insisté, ce n'est que dans l'unité et la solidarité que nous pourrions arriver à un développement durable et à la consolidation des acquis de notre démocratie. Nous saisissons cette opportunité pour renouveler au Président de la République le soutien de l'Assemblée Nationale à son appel de tous les Burundais à la sauvegarde de la paix et de la sécurité.

Nous condamnons énergiquement la violence, notamment les tueries qui viennent d'être orchestrées à Rukoko. Au nom de l'Assemblée nationale, nous condamnons également toutes les autres tueries qui se commettent partout ailleurs dans le pays. L'Assemblée Nationale profite également de cette occasion pour adresser ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes.

Nous demandons que la trilogie, population/l'administration et forces de l'ordre et de sécurité, soit renforcée davantage pour que tous les malfaiteurs soient appréhendés et punis conformément à la loi. Les responsables de ces forfaits doivent être découragés pour qu'ils n'aient plus la possibilité de nuire.

En tant que représentants du peuple, nous ne tolérons jamais que des individus s'adonnent aux actes de barbarie qui perturbent la paix et la quiétude des citoyens, et freinent en même temps le développement du pays. Nous demandons à l'Administration et aux Forces de l'ordre et de sécurité que tout soit fait pour que la population puisse vivre dans la paix et vaquer sereinement à ses travaux. Nous remercions sincèrement les forces de défense et de sécurité, l'administration, la population et l'appareil judiciaire pour le pas déjà franchi dans ce sens : nous les encourageons à aller de l'avant dans l'éradication des actes criminels qui nous inquiètent même si, dans l'ensemble, la paix et la sécurité règnent en général dans tout le pays.

Nous sommes heureux que l'année scolaire 2010-2011 vient de bien démarrer ses activités. De nombreuses écoles ont été construites dans tout le pays, au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. Nous félicitons les populations locales qui ont participé à la construction de ces infrastructures. Nous encourageons l'administration à les rendre fonctionnelles.

Cet instant est également une occasion pour nous, pour féliciter Son Excellence le Président de la République pour le prix de la paix, intitulé « Etoile Rayonnante d'Afrique », que la Fondation Internationale de l'Unité vient de lui décerner. Cet organisme a voulu reconnaître les réalisations de Son Excellence le Président

de la République du Burundi en faveur de la paix et la sécurité, la gratuité de l'enseignement à l'école primaire, la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans ainsi que pour les mères enceintes ou qui accouchent dans les centres de santé.

C'est également une marque de reconnaissance, de la part de la Fondation Internationale de l'Unité, de la participation du Burundi aux missions de maintien de la paix dans des pays africains qui sont en guerre : comme la Somalie, le Soudan et la Côte d'Ivoire.

**Excellences ;  
Honorables ;  
Distingués invités ;  
Mesdames Messieurs ;**

En ce qui concerne le programme de lutte contre les malversations économiques et la corruption, Son Excellence le Président de la République a proclamé la tolérance zéro à tous les coupables d'actes de corruption, de malversations économiques et d'autres infractions connexes. En tant que représentants du peuple, nous nous engageons à faire nôtre ce programme. Tous les projets de lois relatifs à son exécution qui seront envoyés par le Gouvernement seront très bien analysés. Nous allons expliquer au peuple que ce programme est le sien et que c'est sa mise en œuvre qui fera honneur à notre pays. Nous nous engageons en outre à encourager la population à dénoncer toute personne qui chercherait à s'enrichir de façon illicite.

Nous demandons à la Communauté internationale et aux amis du Burundi de ne pas se laisser dans l'appui qu'ils accordent à notre pays, afin de nous aider à réaliser le programme de paix, de sécurité et de développement, qui vient d'être voté par la population.

**Excellences ;  
Honorables ;  
Distingués invités ;  
Mesdames Messieurs ;**

Pour terminer, nous aimerions vous remercier encore une fois, pour avoir participé à ces cérémonies. Notre souhait est que cette session, de même que celles de toute cette législature, soit laborieuse à l'Assemblée Nationale.

Notre vœu est que tous les Députés puissions faire de notre Assemblée Nationale le haut lieu de représentation véritable de tous les Burundais mais aussi le creuset de notre unité pour asseoir et consolider la paix et de la bonne gouvernance dans notre pays.

C'est sur ce souhait que nous déclarons ouverts les travaux de la session parlementaire ordinaire d'octobre 2010.

**Nous vous remercions**

## La présente Législature respecte-t-elle le prescrit de la Constitution ?

Depuis le 18 mars 2005, le Burundi est régi par une Constitution qui accorde le droit de participation dans la vie nationale à tout Burundais remplissant les conditions requises. Cette même Constitution rappelle que nul ne peut parler de la démocratie par le peuple et pour le peuple sans que tous les citoyens, hommes, femmes, toutes les ethnies, soient valablement représentés au Gouvernement ainsi qu'au Parlement. L'Assemblée Nationale du Burundi n'a pas été en reste en ce qui concerne le respect des quotas en rapport avec l'ethnie, la région ainsi que le genre préconisés par la Constitution. L'Assemblée Nationale doit refléter la composition de la société. Il en va de soi pour renforcer la paix, la sécurité, la réconciliation et propulser le développement durable du pays.

Nul n'ignore que notre chère patrie a connu une longue période trouble. Depuis l'assassinat du Prince Louis Rwagasore, Héros national de l'Indépendance, des tueries, des assassinats et même des coups d'Etat ont jonché le parcours de la vie socio-politico-sécuritaire du Burundi. Pour assoir la paix, la sécurité et la bonne gouvernance, des compromis ont abouti à l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, signé en date du 28 août 2000. Le même Accord a servi de base pour la promulgation de l'actuelle Constitution, qui avait été préalablement approuvée par référendum. Ainsi, les élections législatives tenues le 23 du mois de juillet de cette même année s'inscrivent dans la légalité. 106 Honorables Députés ont été élus pour représenter le peuple dans sa diversité.

La composition de l'actuelle Législature reflète sa constitutionnalité. Dans son article 13, la Constitution précise que « ... Aucun Burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique ». Les Honorables Députés qui siègent au Palais des Congrès de Kigobe proviennent des 17 circonscriptions du pays, et ce, proportionnellement aux populations qui habitent dans celles-ci. La diversité des religions y est observée, ainsi que la diversité des partis politiques d'appartenance.

En plus de cet article ci-haut mentionné, l'article 164 de la Constitution stipule que « L'Assemblée Nationale est composée d'au moins cent députés à raison de 60% Hutu, 40% Tutsi, y compris un minimum de 30% de femmes, élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans et de trois députés issus de l'ethnie Twa cooptés conformément au Code Electoral ». En observant l'actuelle Législature, les quotas fixés par la Constitution ont été respectés à la norme. Ainsi, sur les 106 Honorables Députés, l'ethnie hutu est représentée à la hauteur de 62 et les tutsi sont 41.

Quant aux femmes présentes à la Chambre basse du Parlement, cette nouvelle Législature a elle aussi prouvé que l'époque où la femme était réduite à la maternité n'est plus d'actualité. En effet, la participation des femmes dans les instances de prise de décision a démontré que la période où la culture burundaise attribuait aux hommes l'espace public et aux femmes la sphère privée, où elles devaient demeurer au sein de la famille est révolue. Sur les 106 Honorables Députés, les femmes sont au nombre de 33, soit un pourcentage de 31%. L'Assemblée Nationale du Burundi s'inscrit dans cette logique de respect des textes régissant notre pays, en plus des conventions internationales sur l'élimination de toute forme de discrimination.

Clarisse Biraronderwa

## Mise en place des Commissions Permanentes et leurs Bureaux

La mise en place de ces Commissions a été opérée conformément au Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale dans son troisième chapitre, articles 30, 31, 32 et 33, alinéas 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>.

Après l'inscription des Honorables Députés dans les huit commissions Parlementaires Permanentes que compte l'Assemblée Nationale, il a été procédé à l'élection des membres des Bureaux pour chacune des Commissions, à savoir le Président, le Vice-Président et le Secrétaire. Le quorum exigé pour procéder aux élections était de 2/3 des membres pour chaque Commission permanente. Des candidatures étaient déposées au cours de la même séance et cela dans chaque commission. Cette séance des élections était présidée dans chaque commission par le député le plus âgé.

Notons que chaque Commission doit refléter la configuration de l'Assemblée Nationale dans son ensemble, c'est-à-dire qu'elle doit comprendre, dans la mesure du possible, toutes les familles politiques représentées à l'Assemblée Nationale. Voici donc comment les Députés sont répartis dans ces dites Commissions :

### I. Commission des Affaires Politiques, Administratives et des Relations Extérieures et de la Communauté Est Africaine :

- |                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| 1. Hon. Aimé NKURUNZIZA         | : Président      |
| 2. Hon. Charles NDIJE           | : Vice-Président |
| 3. Hon. Léontine NZEYIMANA      | : Secrétaire     |
| 4. Hon. Festus NTANYUNGU        | : Membre         |
| 5. Hon. Evariste NDIKUMANA      | : Membre         |
| 6. Hon. Pascal NYABENDA         | : Membre         |
| 7. Hon. Anne Marie NDIKURWANAKO | : Membre         |
| 8. Hon. Spès NIYONKURU          | : Membre         |
| 9. Hon. Ladislas NCAHINYERETSE  | : Membre         |
| 10. Hon. Stany BUTOYI           | : Membre         |
| 11. Hon. Gaudence NDURURUTSE    | : Membre         |
| 12. Hon. Mohamed RUKARA         | : Membre         |

### II. Commission des Comptes Publics et des Finances, des Affaires Economiques et de la Planification

- |                                  |                  |
|----------------------------------|------------------|
| 1. Hon. Tabu Abdallah MANIRAKIZA | : Président      |
| 2. Hon. Henri BUKUMBANYA         | : Vice-Président |
| 3. Hon. Claudine RUKUKI          | : Secrétaire     |

Suite à la page 6

## Mise en place des Commissions Permanentes et leurs Bureaux

Suite de la page 5

- |                                |          |
|--------------------------------|----------|
| 4. Hon. Oscar NTASANO          | : Membre |
| 5. Hon. Jacques GASUHUKE       | : Membre |
| 6. Hon. Gérard NKUNZIMANA      | : Membre |
| 7. Hon. Jocelyne GAHIMBARE     | : Membre |
| 8. Hon. Alfred AHINGEJEJE      | : Membre |
| 9. Hon. Jovithe KANGOYE        | : Membre |
| 10. Hon. Godeberthe NDUWIMANA  | : Membre |
| 11. Hon. Gloriose NDAYIZEYE    | : Membre |
| 12. Hon. Anglebert NGENDABANKA | : Membre |
| 13. Hon. Bernard BUSOKOZA      | : Membre |

### III. Commission de la Bonne Gouvernance

#### et de la Privatisation :

- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1. Hon. Bénigne RURAHINDA     | : <b>Président</b>      |
| 2. Hon. Bonaventure GASUTWA   | : <b>Vice-Président</b> |
| 3. Hon. Gloriose BERAHINO     | : <b>Secrétaire</b>     |
| 4. Hon. Yves SAHINGUVU        | : Membre                |
| 5. Hon. Joseph BUTORE         | : Membre                |
| 6. Hon. Salvator SINOMENYA    | : Membre                |
| 7. Hon. Marie-Rose NTANYUNGU  | : Membre                |
| 8. Hon. Eric SINDAYIGAYA      | : Membre                |
| 9. Hon. Félicité NIHOREHO     | : Membre                |
| 10. Hon. Marie-Rose NSABIMANA | : Membre                |
| 11. Hon. Consolate NTINANIRWA | : Membre                |
| 12. Hon. Joseph NTAKIRUTIMANA | : Membre                |
| 13. Hon. Juvénal NDIKUMANA    | : Membre                |

### IV. Commission de la Justice et des Droits

#### de la Personne Humaine :

- |                                   |                         |
|-----------------------------------|-------------------------|
| 1. Hon. Ezéchiel NIBIGIRA         | : <b>Président</b>      |
| 2. Hon. Félix NIRAGIRA            | : <b>Vice-Président</b> |
| 3. Hon. Félicité NIYUHIRE         | : <b>Secrétaire</b>     |
| 4. Hon. Ildéphonse NTAWUNKUNDA    | : Membre                |
| 5. Hon. Jean Marie Pascal NSESEMA | : Membre                |
| 6. Hon. André NDAYIZAMBA          | : Membre                |
| 7. Hon. Poppon MUDUGU             | : Membre                |
| 8. Hon. Pasteur BUCUMI            | : Membre                |
| 9. Hon. Gervais NGIRIRWA          | : Membre                |
| 10. Hon. Alexis BAREKEBAVUGE      | : Membre                |

Suite à la page 7

## Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais

### Audience accordée à l'Ambassadeur de la République Populaire d'Egypte au Burundi : une coopération de plus en plus active entre les deux pays

Suite de la page 3

Après la remise de ce message, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale s'est déclaré très honoré par ce geste de sympathie et de solidarité. A travers l'Ambassadeur de la République d'Egypte au Burundi, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a adressé ses remerciements à son homologue égyptien, une personnalité qu'il a toujours admiré pour sa sagesse, son intelligence et son dynamisme.

Les relations interparlementaires entre le l'Egypte et le Burundi sont donc au beau fixe. Et pour preuve, le Président de l'Assemblée Populaire d'Egypte avait dernièrement invité le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi pour une visite officielle, mais du fait de la période électorale, la mission n'a pas été possible. Dans le domaine de la coopération bilatérale, l'Ambassadeur de la République d'Egypte a proposé à l'Assemblée Nationale un appui logistique en ordinateurs, en véhicules

de transport, imprimantes, photocopieuses, scanners et autres matériels nécessaires pour le bon fonctionnement de l'institution. Face à cette proposition, le Président de

l'Assemblée Nationale a été bien réceptif et a accepté qu'un projet de requête officielle sera transmis officiellement. Comme la législature est à son début et au-delà de ce projet de renforcement en matière logistique, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a soulevé également le besoin en formation pour les Honorables Députés, ainsi qu'une aide qui leur permettrait d'aller vers la population qui les a élus dans les circonscriptions.

L'Egypte a aussi une histoire, de même que son Parlement. L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a ainsi souhaité les relations interparlementaires d'aller toujours de l'avant. A travers des échanges entre parlementaires, le jeune Parlement burundais aura beaucoup à apprendre de l'Assemblée du Peuple égyptienne.

La coopération entre le Burundi et la République d'Egypte s'élargit aussi dans plusieurs domaines, a fait savoir l'Ambassadeur Abdelmoneim Omar.



Suite à la page 7

## Mise en place des Commissions Permanentes et leurs Bureaux

Suite de la page 6

- 11. Hon. Jean MINANI : Membre
- 12. Hon. Jérémie NGENDAKUMANA : Membre
- 13. Hon. Gabriel NDORICIMPA : Membre

### V. Commission de la Défense et de la Sécurité :

- 1. Hon. Emilien HAKIZIMANA : **Président**
- 2. Hon. Félicien NDUWUBURUNDI : **Vice-Président**
- 3. Hon. Juvénal HAVYARIMANA : **Secrétaire**
- 4. Hon. Juvénal GAHUNGU : Membre
- 5. Hon. Gaudence MIBURO : Membre
- 2. Hon. Odette HABONIMANA : Membre
- 6. Hon. Ildephonse TURINUMUGABO : Membre
- 7. Hon. Selemani MASUDI : Membre
- 8. Hon. Pasteur RYAHAMA : Membre
- 9. Hon. Anicet NDAYIZEYE : Membre
- 10. Hon. Joseph NTIDENDEREZA : Membre
- 11. Hon. Sylvestre NDAYIZEYE : Membre
- 12. Hon. Jean Baptiste NZIGAMASABO : Membre

### VI. Commission de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et du Développement communal :

- 1. Hon. Diomède NTAMAJERI : **Président**
- 2. Hon. Joseph NTAKAMURENGA : **Vice Président**
- 3. Hon. Ibrahim UWIZEYE : **Secrétaire**
- 4. Hon. Bernardine BUKURU : Membre
- 5. Hon. Pierre NIZIGIYIMANA : Membre
- 6. Hon. Gisèle NSAVYIMANA : Membre
- 7. Hon. Rémy BARAMPAMA : Membre
- 8. Hon. Justine KAMARIZA : Membre
- 9. Hon. Sébastien MISAGO : Membre
- 10. Hon. Bonaventure NIYOYANKANA : Membre
- 11. Hon. Méthode NIYOYUNGURUZA : Membre
- 12. Hon. Oscar NDAYIZIGA : Membre

Suite à la page 8

## Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais

### Audience accordée à l'Ambassadeur de la République Populaire d'Egypte au Burundi : une coopération de plus en plus active entre les deux pays

Suite de la page 6

Concrètement, une délégation multisectorielle (Energie, Santé, Agriculture) du Gouvernement égyptien va effectuer du 11 au 14 courant une visite de travail au Burundi pour discuter sur des projets hydroélectriques et un hôpital. D'autres projets sont en cours d'exécution ou sont déjà envisagés. Il s'agit notamment :

- des cours de formation à la Police Nationale pour la protection civile pour 75 officiers : dès janvier 2011 ;
- stages de formation pour 20 diplomates : mois de novembre 2010 ;
- don de 2 bus au Ministère de la Jeunesse, Sports et Culture pour le transport des équipes sportives de Bujumbura à l'intérieur ;
- stage de formation dans le domaine de l'eau, l'irrigation, l'énergie ;
- une équipe médicale spécialisée sera bientôt déployée au Burundi en plus des médecins déjà à l'œuvre ;
- un appui en médicaments à l'Hôpital Roi Khaled, à l'hôpital de Bururi et Rutana ;
- dans le domaine des transports, l'Egypte attend la liste des besoins par le Ministre des Transports, Travaux Publics et Equipement ;
- dans ce domaine également, une compagnie égyptienne fera bientôt des vols directs Bujumbura - Le Caire ;
- donner des bourses d'études dans divers domaines ;
- augmenter le nombre d'experts en

santé ;

- augmenter la formation pour la Police et chaque mois 4 officiers ;
- donner 5 tracteurs et tous les accessoires.

Bref, toute demande de la part du Gouvernement burundais sera reçue avec intérêt, a rassuré l'Ambassadeur de la République d'Egypte au Burundi.

A près cet inventaire des appuis égyptiens déjà en cours ou en perspective, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a vivement salué cette coopération de plus en plus active et de remercier l'Ambassadeur Abdelmoneim Omar en personne que son accréditation au Burundi est très payante. Il a souhaité que les domaines de l'agriculture, l'irrigation, la pêche, la Police et l'éducation retiennent une attention particulière de la part de la coopération égyptienne au Burundi. Tout en étant reconnaissant pour le dynamisme des relations bilatérales entre le Burundi et la République d'Egypte, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a souhaité que tous ces domaines de coopération soient intégrés dans un accord formel, ce qui pourra impulser un nouvel élan du Burundi pour les 5 ans à venir.

**Tharcisse Manirakiza**

## Mise en place des Commissions Permanentes et leurs Bureaux

*Suite de la page 7*

### VII. Commission des Affaires Sociales, du Rapatriement, de l'Egalité des Chances et de la Lutte contre le SIDA

1. Hon. Norbert NDIHOKUBWAYO : **Président**
2. Hon. Espérance INAMAHORO : **Vice-Président**
3. Hon. Léocadie GAFURERO : **Secrétaire**
4. Hon. Georges NSHIMIRIMANA : Membre
5. Hon. Constantin NDIKUMANA : Membre
6. Hon. Ildegonde NIYUNGEKO : Membre
7. Hon. Yolande SORONGO : Membre
8. Hon. Etienne SIMBAKWIRA : Membre
9. Hon. Christine ARAKAZA : Membre
10. Hon. Gertrude NUNZUBUMWE : Membre
11. Hon. Charlotte UWIMANA : Membre
12. Hon. Christine NITEREKA : Membre
13. Hon. Denise SINDOKOTSE : Membre.

### VIII. Commission Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication

1. Hon. Marcelline BARARUFISE : **Président**
2. Hon. Sennel NDUWIMANA : **Vice-Président**
3. Hon. Elias KUNTWARI : **Secrétaire**
4. Hon. Amédée RUCARAGI : Membre
5. Hon. Vianney NIMUSHIMIRIMANA : Membre
6. Hon. Cyprien SINZOTUMA : Membre
7. Hon. Grégoire NTIMPIRANGEZA : Membre
8. Hon. Ramadhan KARENGA : Membre
9. Hon. Marie-Thérèse MINANI : Membre
10. Hon. Alphonsine BIGIRIMANA : Membre
11. Hon. Melchior NANKWAHOMBA : Membre
12. Hon. Jean IHOTORIHIRWA : Membre

**Tharcisse Manirakiza**

## Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais

### Audience accordée par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale à l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie au Burundi

*Suite de la page 3*

La République Unie de Tanzanie apprécie donc les relations historiques de bon voisinage et de coopération qui existent entre elle et le Burundi depuis la période d'avant l'indépendance du temps des Héros national des indépendances des deux pays, le Prince Louis Rwagasore et Mwalimu Julius Nyerere, a réaffirmé le diplomate tanzanien tout en soulignant qu'il fera tout pour les renforcer davantage. Au niveau parlementaire, le Président de l'Assemblée Nationale de la Tanzanie a, en 2008, effectué une visite au Burundi pour asseoir la coopération interparlementaire entre les deux pays. En somme, l'Ambassadeur James Mwasi Nzagi a assuré à l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale que la République Unie de Tanzanie a une position très claire dans les relations bilatérales. Et pour cause, si le Burundi est attaqué ou perturbé, la Tanzanie se sentira aussi attaquée ou affectée. Quand il y a la guerre au Burundi, la Tanzanie est aussi affectée et vice-versa, d'où il faut sauvegarder jalousement la paix pour le bien des peuples burundais et tanzaniens. Pays enclavé et membre de la Communauté Est-Africaine, tous les efforts sont en train d'être consentis du côté de la Tanzanie pour faciliter au Burundi son accès à la mer, notamment par la rénovation du port de Dar-es-Salaam. L'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie au Burundi

a aussi souhaité qu'une Commission mixte burundo-tanzanienne soit instituée pour renforcer ces relations pour le bien de deux peuples. Le diplomate tanzanien a encore une fois réitéré ses remerciements à l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale pour l'accueil reçu et lui a souhaité pleins succès dans son nouveau mandat. Prenant la parole, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a à son tour salué la visite de l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie qu'il avait longtemps attendu du fait de l'amitié et la fraternité légendaires entre le Burundi et la Tanzanie. L'Honorable Pie Ntavyohanyuma apprécie à sa juste valeur le soutien que la Tanzanie a toujours apporté au Burundi, en particulier lors des périodes très tristes de son histoire qui ont déversé plusieurs milliers de réfugiés sur ce pays. De tous temps, la Tanzanie est restée aux côtés du Burundi dans la phase de recherche de la paix, a reconnu le Président de la Chambre des Députés, plus particulièrement lors des négociations interburundaises d'Arusha qui ont abouti à la signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi. L'Honorable Pie Ntavyohanyuma, en sa qualité de Représentant du peuple et de surcroît en tant que Président de l'Assemblée Nationale de remercier ainsi Feu Mwalimu Julius Nyerere, ancien Président de la Tanzanie, pour avoir

*Suite à la page 9*

# Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais

### Audience accordée par l'Honorable Président de l'Assemblée nationale à l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie au Burundi

*Suite de la page 8*

consacré toutes ses dernières énergies à aider le Burundi pour sortir de la grave crise qui l'a secoué depuis 1993 et ses efforts ont permis de résoudre le différend politico-ethnique qui divisait les Burundais. En signe de reconnaissance aux efforts consentis par la République Unie de Tanzanie en faveur du Burundi, le Président de l'Assemblée Nationale était donc heureux d'accueillir le Représentant de ce pays et lui a réaffirmé son soutien indéfectible pour sa mission diplomatique au Burundi. Il a ainsi souhaité que sa présence au Burundi contribue à asseoir cette coopération entre nos deux pays d'une part et au sein de la Communauté Est-Africaine d'autre part. Au niveau international, les parlementaires burundais et tanzaniens continueront de marcher main dans la main pour défendre les mêmes causes et des visites réciproques seront organisées dans le sens de se renforcer mutuellement. Comme il y aura des élections générales en Tanzanie d'ici le 31 octobre de cette année, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a souhaité un bon scrutin pour le peuple tanzanien et a souhaité que son homologue soit lui aussi réélu pour un nouveau mandat.

Tout en reconnaissant que la tâche lui confiée n'est pas facile s'il n'obtient pas le concours des uns et des autres y compris les pays amis, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a reçu favorablement les félicitations lui adressées et a souhaité à l'Ambassadeur James Mwasi Nzagi pleins succès dans son travail quotidien et un bon séjour dans notre pays.

**Tharcisse Manirakiza.**

### Une délégation de l'Assemblée fédérale d'Allemagne a été reçue en audience par l'Honorable Président de l'Assemblée nationale

*Suite de la page 3*

République fédérale d'Allemagne et le Burundi entretiennent des relations de coopération historiques et pour preuve, plusieurs mots d'origine allemande sont encore utilisés dans la langue burundaise du fait de la présence allemande légendaire au Burundi. L'Honorable Pie Ntavyohanyuma a relevé avec satisfaction les domaines dans lesquels l'Allemagne intervient en faveur du Burundi. C'est le cas notamment dans le domaine de la santé comme l'appui de l'hôpital de Kayanza depuis l'an 1983, dans le domaine de l'eau potable, dans le domaine de la Police Nationale et plus récemment dans l'appui du processus électoral. Pour toutes ces raisons, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale, haut lieu de représentation du peuple, a réitéré ses remerciements à l'endroit du peuple allemand pour cette solidarité soutenue.

Le chef de la délégation de l'Assemblée fédérale d'Allemagne, l'Honorable Sabine Zimmermann a à son tour remercié l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale pour sa disponibilité et d'avoir rendu possible la mission. Elle a fait savoir que la délégation en question est l'un des 54 groupes de députés qui s'occupe spécialement des questions de l'Afrique de l'Est au sein du de l'Assemblée fédérale d'Allemagne.

L'objectif principal de cette visite était donc de faire connaissance du Burundi, connaître la situation du pays pour mieux l'aider à impulser son développement, notamment à travers des lobbyings auprès du gouvernement allemand.

Le chef de la délégation a, au nom de ses collègues, voulu savoir comment les dernières

élections générales se sont passées. L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a informé ses hôtes qui s'occupent de l'Afrique de l'Est que dans l'ensemble, toutes les élections (communales, présidentielles, législatives, sénatoriales et collinaires) se sont très bien passées au Burundi. Il y avait avant des incertitudes de la part de la population, les hommes politiques et les partenaires : il fallait mettre en place la Commission Electorale Nationale Indépendante et les textes régissant son fonctionnement, voter le Code électoral et la loi communale.

Mais petit à petit, grâce à l'appui des amis du Burundi comme l'Allemagne, le dialogue entre les différents partenaires politiques a permis d'aboutir à un consensus sur la CENI et sur le Code électoral et malgré les difficultés, tous les partis se sont ralliés au texte final à l'unanimité sauf un seul parti. Il s'agissait là d'une réussite et un succès partagés entre les Burundais et la communauté internationale. Après la mise en place de ce Code, tous les partis se sont ainsi engagés dans le processus électoral sous la supervision de la CENI selon un calendrier accepté par tous. Au départ, le Parti CNDD-FDD au pouvoir avait souhaité de commencer

par les élections présidentielles et les partis qui se disaient de l'opposition ont proposé de commencer par les communales, ce qui fut également accepté.

Du fait que c'était pour la première fois dans l'histoire du Burundi qu'une législature termine son mandat, l'on avait au niveau de

*Suite à la page 10*

# Croisée diplomatique à l'Assemblée Nationale et visites de délégations étrangères pour réaffirmer leur soutien au peuple burundais

### Une délégation de l'Assemblée fédérale d'Allemagne a été reçue en audience par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale

*Suite de la page 9*

l'Assemblée Nationale et la plupart des formations politiques conscience d'une grande responsabilité pour ne pas rater le processus électoral au risque de verser dans une crise institutionnelle bis. Une autre bonne chose avant les élections était que le dernier mouvement rebelle avait déjà rejoint les institutions étatiques en tant que parti politique à part entière, d'où la ferme volonté de réussir le déroulement du processus électoral.

En allant dans les élections, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a regretté que le Burundi était piégé par les illusions démesurées de certains hommes politiques qui croyaient mordicus à la victoire de leurs partis respectifs. Heureusement qu'il y a eu beaucoup d'observateurs tant nationaux (société civile, les églises, la synergie des médias) qu'internationaux, notamment les observateurs de l'Union Européenne. Au cours de ces élections, les Burundais sont restés confiants et finalement les élections se sont bien passées dans le pays, a réaffirmé l'Honorable Pie Ntavyohanyuma qui réfute les allégations selon lesquelles il y aurait eu des fraudes massives ayant entaché ces élections. Connaissant la carte politique du Burundi, l'on peut se rendre à l'évidence de la réalité des différents scrutins. Sur base de la Constitution et le Code électoral du Burundi, les partis politiques qui se sont ainsi retirés du processus électoral l'ont opéré contre toute logique politique :

pour pouvoir fonctionner à l'Assemblée Nationale, les partis en question disposaient d'une minorité de blocage suffisante ( plus de 30%) et ainsi continuer à peser sur la scène politique et donner une dynamique à la jeune démocratie burundaise.

En somme, il ne s'est donc pas agi d'un hold-up électoral au Burundi comme certains ont malheureusement tendance de le faire croire, a rassuré l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale : le Parlement actuel est donc un parlement démocratique qui remplit toutes les normes. Mais comme la situation se présente comme telle, les leaders burundais doivent faire montre de grande responsabilité pour rassurer les uns et les autres, a reconnu l'Honorable Pie Ntavyohanyuma. Il a fait savoir que la diversité est réelle au niveau de l'Assemblée Nationale et reste convaincu que tous les députés de la présente Législature pourront s'entendre sur les défis majeurs de la société burundaise comme la promotion du développement, la lutte contre la corruption ou le renforcement de la sécurité.

En clair, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale s'est montré plus rassurant envers ses interlocuteurs que le pouvoir en place fera tout le possible pour laisser la diversité s'exprimer à l'intérieur et en dehors de l'Assemblée Nationale.

**Tharcisse Manirakiza**

### Audience au Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burundi

*Suite de la page 3*

enregistrés.

Parlant du travail parlementaire, le Chef de la Délégation de la Commission l'Union Européenne au Burundi a espéré que la législature qui commence sera moins difficile que la précédente grâce à une majorité confortable que le Parti qui a gagné les élections a reçue au niveau des deux chambres du Parlement. Il est évident que cette majorité donne à l'actuel leadership toute la responsabilité. Il a également fait remarquer qu'avoir tout le pouvoir suscite plus d'attention de la part de la communauté internationale. Avec le discours du Président de la République qui annonce son programme, tout le chemin est tracé, la voie vers un Burundi où il fait beau vivre est là et la communauté internationale va l'appuyer.

A son tour, après avoir remercié le Représentant de l'Union Européenne pour ses félicitations, le Président de l'Assemblée Nationale a reconnu que les Ambassadeurs de la France et de la Belgique ainsi que le Chef de la Délégation de l'Union Européenne ont beaucoup aidé dans le processus électoral. Ils ont également beaucoup aidé le Parlement qui a tiré beaucoup d'expérience de leurs échanges avec ces ambassadeurs qui ont été compréhensifs.

Pour l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, le départ de ces diplomate est source d'émotion : ils ont fait un travail excellent au Burundi, un travail qui a développé la coopération et aidé à résoudre la crise que la première législature d'après les négociations d'Arusha avait connue ; ils méritent des félicitations.

Le Représentant de l'Union Européenne a résumé le bilan de son action en affirmant qu'au niveau de la coopération, plus de 370 millions d'Euros ont été octroyés au Burundi par l'Union Européenne et qu'entre 2010 et 2013, une grande enveloppe financière de l'Union Européenne est prévue pour ce pays. Même si les bases du développement sont jetées, celui-ci a réalisé que le développement d'un pays en crise comme le Burundi passe par de grands efforts financiers. En comparant la période 2004-2005 à aujourd'hui, il s'est rendu compte que beaucoup de choses ont été réalisées au Burundi, notamment dans la construction des infrastructures routières, au niveau

*Suite à la page 12*

## Les écoliers du Burundi affichent de meilleurs scores en français et en mathématiques par rapport à leurs camarades de la sous-région

C'est du moins ce qui ressort d'une étude menée par le PASEC, entendez par là le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Education des Pays ayant le Français en partage). C'était lors d'un séminaire de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique 2008-2009, un séminaire qui s'est déroulé à Bujumbura en dates des 7 et 8 octobre 2010 sous le haut patronage de la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale.

Dans son discours d'ouverture, l'Honorable Karerwa Mo-Mamo a indiqué que l'évaluation PASEC est un instrument que la CONFEMEN a développé depuis les années 1990 pour appuyer la qualité de l'éducation des pays membres dans le cadre d'un objectif mondial initié avec la conférence de Jomtien, l'Education Pour Tous.

Développant les réalisations du PASEC, l'Honorable Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale a souligné que les opérations de mise en œuvre du PASEC au Burundi ont impliqué un nombre important d'acteurs dont plus de 5000 écoliers, 360 enseignants, 180 directeurs d'écoles, 60 cadres recrutés comme administrateurs de tests et une équipe nationale composée de 7 personnes-ressources dans le domaine de l'évaluation. Elle a reconnu que le programme PASEC a rendu possible le renforcement, à des degrés divers, des acteurs impliqués dans son déroulement, grâce à l'appui d'un conseiller technique du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN. Elle a poursuivi en réaffirmant la détermination du Gouvernement du Burundi à améliorer la qualité des apprentissages de son système éducatif depuis l'année 2005 pour bien

préparer son intégration dans les ensembles régionaux comme l'East African Community.

L'Honorable Karerwa Mo-Mamo a réitéré ses remerciements à la CONFEMEN, représentée par son Secrétaire Générale, Madame Hima Adziza, qui a permis au Burundi de faire un pas important vers l'amélioration du fonctionnement de son système éducatif. Elle a par la même occasion exprimé au nom du Gouvernement, sa profonde reconnaissance envers tous les partenaires financiers notamment ceux du Fonds Commun de l'Education et bien d'autres initiatives qui appuient le Gouvernement burundais dans ses efforts de développement du secteur de l'éducation.

Au terme de ce séminaire, les participants ont émis les recommandations suivantes :

- Retour de la R.P.P. (Régie des Productions Pédagogiques) à son ancien statut parce qu'il n'y a plus de livres dans les écoles ;
- Sensibilisations des parents et des enseignants sur la question du redoublement et ses méfaits ;
- Doter les écoles de manuels suffisants ;
- Motiver les enseignants pour éviter le redoublement et l'échec scolaire ;
- Harmonisation dans la sous-région.

Organisé par le Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation appuyé par l'Organisation Internationale de la Francophonie et la CONFEMEN, cet atelier de restitution a été clôturé par le ministre de tutelle, l'Honorable Séverin Buzingo. Signalons que la CONFEMEN compte 41 Etats et Gouvernements membres dans l'espace francophone.

Christine Nahimana

## Campagne de plaidoyer sur le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD 1) et l'importance du secteur agricole

*Pour cette année en cours, les Honorables Parlementaires devraient parvenir, en accord avec le Gouvernement, à doubler, voire tripler la part du budget alloué à l'agriculture pour l'année 2010*

Cette assurance émane du Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale qui, avec les Honorables Députés de la Commission de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et du Développement Communal, a rencontré les associations des agriculteurs du Burundi. C'était ce matin au Palais des Congrès de Kigobe à l'occasion de l'ouverture de l'exposition photos dans le cadre de la campagne de plaidoyer sur le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (l'OMD 1) et l'importance du secteur agricole.

Ouverte solennellement par le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable François Kabura, cette exposition photos a également été rehaussée par la présence du Deuxième Vice-Président du Sénat, l'Honorable Pontien Niyongabo et l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, M. Jozef Smets qui a reconnu qu'au cours des dernières décennies, très peu d'attention a été accordée dans les politiques menées par la plupart des donateurs au rôle joué par l'agriculture. Ces dernières années, et certainement suite à la crise alimentaire mondiale, on a cependant assisté à un revirement de la situation et on voit que l'agriculture occupe maintenant une place plus importante dans l'agenda des penseurs du développement et des décideurs politiques, s'est-il réjoui. Et d'enchaîner que c'est d'ores et déjà un mérite que l'on peut attribuer au premier objectif du millénaire.

Dans son discours d'ouverture, l'Honorable Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale a rappelé que le secteur agricole fait vivre plus de 90% de la population et participe, pour plus de 50%, au Produit Intérieur Brut. Il procure au pays plus de 80% des recettes d'exportation, a-t-il renchéri, avant de féliciter les organisateurs de cette exposition qui, il n'en doute

Suite à la page 12

## Campagne du plaidoyer sur le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD 1) et l'importance du secteur agricole

*Suite de la page 11*

pas, permettra aux différents bailleurs dans le secteur agricole d'être mieux informés sur les efforts déployés par l'Etat burundais et ses partenaires en vue de juguler la faim et développer l'économie du Burundi. L'Assemblée Nationale, a poursuivi l'Honorable François Kabura, appuie de toutes ses forces la politique agricole du Gouvernement, dont les principaux axes sont :

- l'accroissement durable de la productivité et de la production agricoles ;
- la promotion des filières de l'agriculture de rente dans une perspective d'amélioration et de développement des sources de revenus ;
- la professionnalisation des producteurs et le développement des initiatives privées ;
- le renforcement des capacités de gestion et de développement du secteur agricole afin de jeter les bases d'une transformation progressive de l'agriculture de subsistance en une agriculture de marché rentable et gérée par des professionnels.

Le Gouvernement du Burundi, a expliqué l'Honorable Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale, a en effet souscrit à des engagements internationaux afin de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de faim. C'est ainsi que le Gouvernement prévoit l'augmentation progressive des moyes financiers alloués au secteur agricole jusqu'à 10% du budget national d'ici 2012, a renchéri l'Honorable François Kabura qui a reconnu que le budget de 3,6% alloué actuellement au secteur agricole est de loin inférieur à celui prévu dans les engagements des accords de Maputo. Et de rassurer que c'est la raison pour laquelle l'Assemblée nationale veillera à ce que les budgets qui seront cotés dans ce secteur s'inscrivent dans la droite ligne de cet engagement. Plus concrètement, pour cette année en cours, nous devrions parvenir, en accord avec le Gouvernement, à doubler, voire tripler, la part du budget alloué à l'agriculture pour l'année 2010, a-t-il martelé.

Prenant la parole à leur tour, les agriculteurs burundais ont révélé qu'ils font face à beaucoup de problèmes. A côté du financement agricole qui reste très bas, les organisations de producteurs agricoles trouvent que le mouvement paysan n'est pas suffisamment accompagné par les pouvoirs publics. Ils trouvent aussi qu'ils n'ont pas d'accès aux intrants (engrais et semences) et souhaitent également la sécurisation foncière, l'adhésion des parties prenantes, la gouvernance institutionnelle dans les ministères de tutelle et le contrôle de l'aide alimentaire.

A ce propos, la cargaison du riz japonais qui est maintenant en route inquiète les riziculteurs au premier chef. Mais l'Honorable Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale leur a promis de faire siennes leurs préoccupations, toujours en solidarité avec le Gouvernement.

**Christine Nahimana**

## Audience au Chef de la Délégation de la de l'Union Européenne au Burundi

*Suite de la page 10*

de la bonne gouvernance et dans l'appui budgétaire.

Il a beaucoup apprécié le dialogue qu'il y a eu pour que certaines questions soient résolues ; il y a eu des miracles comme la mise en place de la CENI, du texte régissant la CENI et du Code électoral qui avaient créé des impasses. Au moment où il part, le Parti qui a gagné les élections est conscient qu'il a beaucoup de responsabilités et il y a des signes d'une main tendue, des signes d'espoir dans le sens d'une ouverture.

Concernant le retrait de certains partis politiques du processus électoral de 2010, cela est dû au manque d'expérience. Ces partis n'ont pas lu les textes légaux. La communauté internationale et l'Union Européenne ont essayé de ramener les partis d'opposition dans le processus électoral sans succès. Il y a eu un déni de démocratie de la part de ces partis, une immaturité et des ambitions démesurées.

Quant à la société civile, elle a été d'une grande honnêteté. Dans une conférence de presse qu'elle a tenue après les élections, la société civile burundaise a reconnu qu'il n'y avait pas eu de fraudes massives. Il faut réconcilier le Gouvernement et la société civile afin de mettre fin à la suspicion et faire revivre la confiance. Le diplomate de l'Union Européenne a par ailleurs rappelé qu'au niveau de l'Union, c'était la première fois que ses observateurs arrivaient dans un pays un mois avant la tenue effective des élections. Ces observateurs, tout comme la société civile, ont été honnêtes en ce qui concerne les résultats des différents scrutins. Dans l'avenir, il faudra clarifier les lois qui régissent les élections en établissant correctement les relations entre les différents acteurs.

S'agissant de la composition actuelle du Parlement que l'on qualifie de quasi monocole, tout en oubliant les conditions dans lesquelles il l'a été, le Président de l'Assemblée Nationale a fait remarquer que l'opposition n'a pas été empêchée de se présenter aux élections, contrairement à ce qui se fait ailleurs en Afrique. Pour lui, ce Parlement est ce qu'il est suite à un processus électoral démocratique.

Avec cette victoire, la communauté internationale observe très attentivement le Burundi ; il faut être vigilant. L'image positive du Burundi doit être restaurée. La période actuelle doit être gérée avec beaucoup de sagesse en vue d'éviter que la même situation se répète au cours des élections de 2015.

### **Rectificatif :**

Dans notre précédente parution, nous avons involontairement oublié de mentionner **l'Honorable Jacques Gasuhuke** sur la liste des Honorables Députés de l'actuelle Législature. Il est du Parti Uprona élu dans la circonscription de Cankuzo.

Nous le prions de bien vouloir nous en excuser.